



Contestation solde de tout compte

Par **juledy**, le **07/03/2011** à **09:04**

Bonjour,

Commercial dans une société informatique (convention collective SYNTEC 6202A) depuis moins d'un an, j'ai démissionné... Tous les mois j'avais le SMIC et une avance sur commissions de 170,47 €... Mon employeur a déduit toutes ces avances du solde de tout compte... je croyais que la régularisation devait avoir lieu tous les trimestres... A t-il le droit de se rembourser ces avances en fin de contrat ?